

NOUVEAU
Ouverture
Septembre
2021

Dispositif d'Auto - Régulation (DAR)

au Collège Saint Benoît-Maupertuis - Le Mans



Seul centre agréé pour la région Pays de la Loire



Dispositif soutenu par l'ARS Pays de la Loire et par la délégation
interministérielle en charge de l'autisme

Dispositif d'Auto - Régulation (DAR) Qu'est-ce que c'est ?

Objectifs du dispositif

Il s'agit de diversifier l'offre de scolarisation déjà existante en évitant une orientation vers un établissement médico-social (UEE) et ainsi écarter un effet filière avec les UEMA.

Ce dispositif est appuyé au quotidien par une équipe médico-sociale implantée dans l'établissement. Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé et sont réalisées au sein du collège associant l'équipe enseignante, les professionnels médico-sociaux, le personnel OGEC et les parents. Les actions de ces différents acteurs sont coordonnées et supervisées par Mme Morena, Neuropsychologue.

L'autorégulation doit faire partie aujourd'hui des compétences à acquérir par tous les élèves. Ce dispositif a aussi pour objectif d'amener le collégien à progresser, non seulement dans les acquisitions scolaires, mais également et surtout, dans sa façon d'appréhender son environnement physique et social afin de vivre sereinement sa relation aux autres et mobiliser ses compétences à bon escient. C'est donc une plus grande autonomie de l'élève qui est recherchée.

À terme, 10 élèves présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) seront accueillis durant leur parcours scolaire de la 6ème à la 3ème au collège privé Saint Benoît-Maupertuis au Mans.

Ce dispositif a pour ambition de donner aux personnes avec autisme **une place égale dans la société, identique à celle de chaque citoyen**. Dans le cas présent, il s'agit d'inscrire ces jeunes à l'école «ordinaire» à temps plein avec **le statut d'élève** tout en bénéficiant d'un **accompagnement renforcé** très intensif, si nécessaire.

L'objectif est de permettre à l'élève d'apprendre dans une classe «ordinaire», tout en apprenant à «s'autoréguler» en parallèle.



Définition

“ L'autorégulation est la capacité d'une personne à se mettre par elle-même dans un état de calme et d'éveil lui permettant de répondre à son environnement de façon adaptée. La personne peut alors traduire ses perceptions et ses sensations en information qu'elle utilise pour réguler ses pensées, ses émotions, sa motivation, ses comportements. ”

Nature du dispositif

L'origine du principe « d'autorégulation », est validée par les ministères canadiens de l'Education et de la Santé, et intégrée au sein des programmes scolaires. En France, ce dispositif est aujourd'hui porté par l'ARS Pays de La Loire à titre expérimental.

Cette démarche innovante prend place, à partir de septembre 2021, au sein du collège Saint Benoît-Maupertuis. Des professionnels du médico-social interviennent en soutien à l'équipe enseignante pour l'accueil d'enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) afin de favoriser l'inclusion scolaire et sociale.

Ce projet va bien au-delà d'un simple dispositif. En effet, le travail privilégié de collaboration entre l'équipe enseignante et celle du médico-social est au service de tous; permettant ainsi l'accessibilité aux apprentissages et à la vie de tous les collégiens.

Tous les professionnels du médico-social, les enseignants et personnels OGEC sont formés à l'autorégulation en même temps et peuvent proposer un cadre cohérent pour accompagner la scolarité des élèves TSA.

Le Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) du collège privé Saint Benoît-Maupertuis, permet à chaque élève de :

- ▷ Donner un sens au monde dans lequel il vit,
- ▷ Diversifier son répertoire comportemental,
- ▷ Favoriser son inclusion sociale,
- ▷ S'adapter à des situations difficiles,
- ▷ Maîtriser la réalité en expérimentant et en planifiant des situations modèles.

Les porteurs du dispositif

St Benoît

maternelle, primaire, collège **Le Mans**




La solidarité en action

Association Régionale des Pays de la Loire

 secretariat@stbenoitmaupertuis.fr

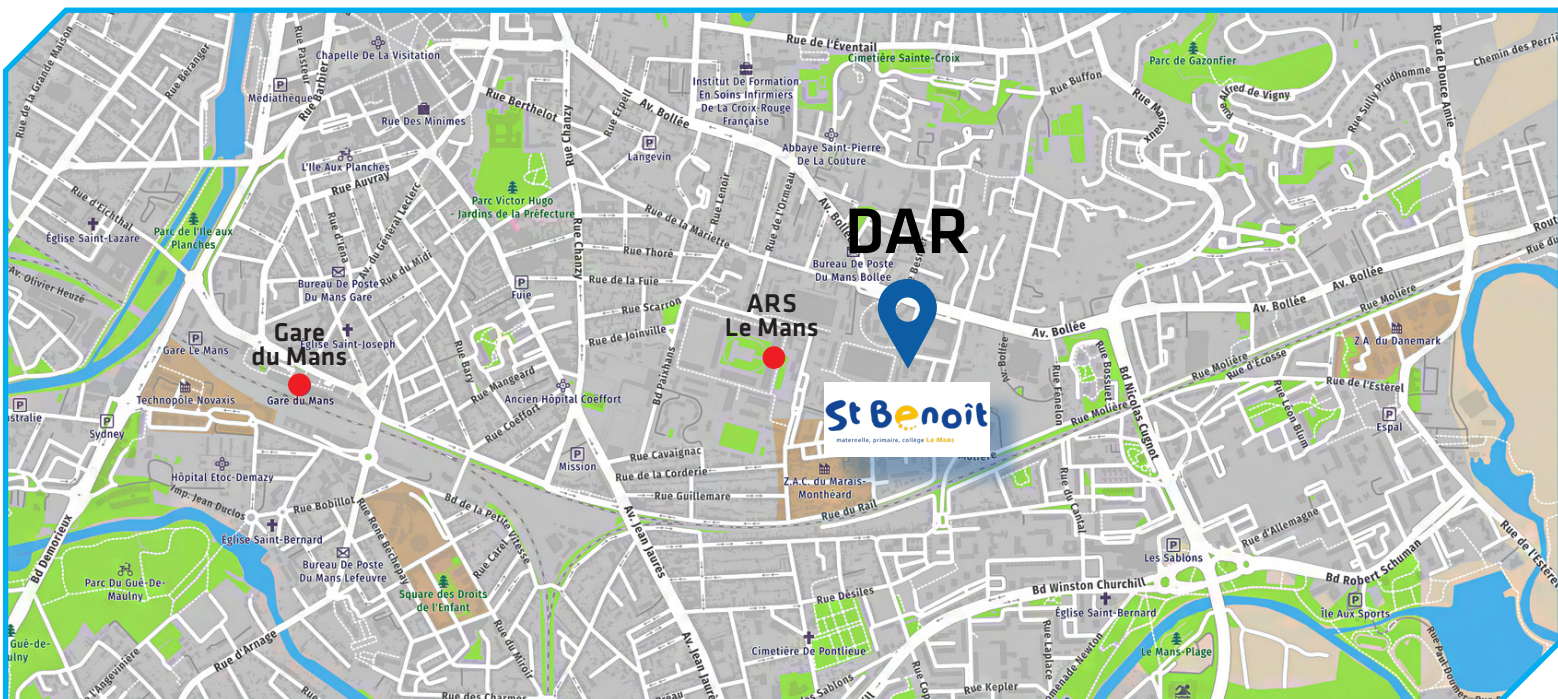
 Contact@arpep-pdl.fr

 02 43 41 38 38

 02 41 25 31 55

 15 Allée Jean Lurçat
72000 Le Mans

 45 Boulevard de la Romanerie
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou



Plan du Mans

